



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

Restons en contact...

Crise sanitaire du Covid 19 – Information municipale du 24 avril 2020

Depuis le 11 mars, la Ville de Villeneuve d'Ascq a activé, sous l'autorité du Maire, une cellule de crise dans le cadre de son Plan de continuité d'activité (PCA).

Si, du fait du confinement décidé par l'État, beaucoup de services sont fermés, de nombreux secteurs ont maintenu leurs activités. 300 agents de la Ville et du CCAS remplissent leurs missions sur le terrain et 385 autres télétravaillent.

Vous trouverez dans ce document le point sur la situation.



PENDANT LE CONFINEMENT NOUS RESTONS EN CONTACT !

LA MAIRIE ET LE CCAS SONT À VOTRE ÉCOUTE

Permanence téléphonique
du CCAS
du lundi au vendredi de 9h à 12h

03 28 76 52 00



Le standard de la mairie
est joignable 24H/24 et 7J/7

03 20 43 50 50

Pour toutes vos demandes
sauf urgences médicales ou relevant
de la Police nationale et des pompiers.

Vous pouvez aussi nous écrire
par mail à

contact@villeneuve-dascq.fr

ET Utiliser
l'application mobile
de la ville



RESTEZ INFORMÉ

Sur le site internet mis à jour
quotidiennement
(informations pratiques et
loisirs à la maison)

www.villeneuve-dascq.fr



Ville de Villeneuve d'Ascq
Pour suivre l'actualité de la
municipalité.

**Toutes
les informations
utiles sont sur
le site Internet
de la Ville de
Villeneuve d'Ascq**

- ✓ commerces alimentaires ouverts
- ✓ livraisons des commerçants du marché
- ✓ informations pratiques
- ✓ rubrique « détente » durant le confinement
- ✓ contenus culturels et éducatifs...

Administratif



État-civil et accueil à l'hôtel de ville

L'accueil physique est maintenu à l'hôtel de ville pour les demandes urgentes d'état-civil (naissances, décès).

Des attestations de déplacement sont également mises à la disposition du public sur un présentoir.

Des services à proximité

La Maison de quartier Jacques-Brel et la Maison des Genêts accompagnent leurs usagers dans les besoins : contact téléphonique, orientation vers les services compétents, petits dépannages...

La Maison des Genêts assure également les distributions de la Banque alimentaire, avec une organisation adaptée.

Sécurité



Vigilance

La Police municipale assure au mieux la surveillance de la voie publique et effectue des contrôles réguliers du respect des règles de confinement.

Elle porte une vigilance particulière aux troubles à la tranquillité publique, aux gênes de voisinage et aux violences intra familiales.

Les agents ont aussi pour mission de contacter les personnes qui ne répondent plus aux appels de leurs proches.

Aide aux victimes de violences

Un accueil propose aide et écoute d'urgence aux victimes de violences, au rez-de-chaussée du centre commercial V2.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Les associations Solfa (Solidarité femme accueil), CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) et Louise-Michel y tiennent chacune leur tour des permanences.

Infos : 06 72 02 85 02 /et numéro vert national : 39 19.

Éducation



Accueil des enfants

L'accueil des enfants des personnels de santé de l'État est organisé durant le temps scolaire et hors temps scolaire.

Les enfants en âge d'être scolarisés sont accueillis dans deux écoles, l'une au Sud et l'autre au Nord de la ville, ainsi que dans les Centres d'accueil et de loisirs associés.

Pour les plus petits, une crèche a été ouverte. Des assistantes maternelles ont élargi leurs horaires, afin de les recevoir avant 7h et après 19h.

Soutien scolaire et rentrée

Les familles n'ayant pas accès à Internet sont accompagnées afin d'organiser les cours à distance. Le lien est maintenu avec les familles, dans le cadre du Dispositif de réussite éducative, pour soutenir et conseiller.

Une procédure d'inscription en ligne dans les écoles est mise en place à compter du **lundi 27 avril**, via le portail Pouce et Puce. Un accueil physique sera également proposé pour les personnes n'ayant pas accès à Internet (modalités à définir).

Aînés



Aide et soins à domicile

Le portage de repas à domicile est maintenu. Les interventions gestes aux corps, aide au repas et aux courses sont prioritaires. Le service de transport se poursuit avec de nouvelles demandes (aide aux courses principalement).

Les interventions de soins infirmiers à domicile auprès des publics les plus dépendants sont prioritaires.

Ehpad du Moulin-d'Ascq

Les recommandations de l'ARS sont appliquées à la lettre.

Les visites des proches sont organisées sur rendez-vous, avec toutes les mesures nécessaires pour protéger les résidents.

Afin de permettre aux aînés de recevoir des appels vidéo directement dans les chambres, le wifi a été déployé.

Des appels solidaires

Les agents de la Maison des Aînés et du CCAS, avec l'aide de bénévoles, appellent régulièrement quelque 5 500 aînés inscrits au fichier, ainsi que 155 personnes en situation de handicap.

Il s'agit de prendre de leurs nouvelles, de vérifier si tout va bien, mais aussi de lutter contre l'isolement.



Collecte des déchets

La collecte des déchets non recyclables est maintenue aux jours habituels. Celle des déchets recyclables (cartons, papiers, flacons et bouteilles) est effectuée selon un calendrier mis à jour chaque mercredi et publié sur le site www.esterre.fr

À Villeneuve d'Ascq, la prochaine collecte aura lieu les mercredi 29 avril, jeudi 30 avril et vendredi 1^{er} mai.

Le ramassage des déchets des ensembles collectifs continue d'être fait régulièrement. Des collectes de rattrapage sont également effectuées dès qu'un dysfonctionnement est signalé.

Deux nouveaux points d'apport volontaire ont été installés, l'un rue Jean-Delattre à Ascq (verre), l'autre rue des Chercheurs, au Château (cartons, flacons, bouteilles et papiers).

Deux autres existent avenue de Paris, au Breucq-Sart-Babylone-Recueil, pour le verre, les papiers et cartons, et rue de l'Abbé-Lemire, à Ascq, pour le verre. Retrouvez leur localisation sur le site www.villeneuve-dascq.fr/collecte-des-dechets

Les déchetteries sont fermées, les collectes d'encombrants et de déchets spécifiques suspendues.

Les informations sont relayées sur le site Internet de la Ville et via l'application smartphone (notifications).

La Ville est en contact permanent avec la Mel pour faire évoluer la situation.

Propreté, espaces verts et cimetières

Les espaces publics sont régulièrement nettoyés, les poubelles municipales ramassées.

Si vous constatez des dépôts sauvages, n'hésitez pas à les signaler à la mairie, via le **03 20 43 50 50** ou l'appli smartphone de Villeneuve d'Ascq.

Les jardins familiaux (jardins potagers) ont rouvert, dans le respect des gestes barrières et sous la responsabilité des chefs de site.

Les cimetières sont ouverts de 8h30 à 20h. Les inhumations se font en présence de 20 personnes maximum, dans le respect des gestes barrières.

Les personnes peuvent venir s'y recueillir, en respectant les critères de l'attestation, un déplacement de moins d'une heure et à moins d'un kilomètre du domicile.

Solidarité



Des initiatives associatives et citoyennes

De très nombreuses initiatives, spontanées, concertées et/ou accompagnées par la Ville, ont vu le jour depuis le début de la pandémie. Elles émanent d'associations et de particuliers et ont permis de mettre en place, par exemple, des réseaux de petites aides entre voisins, des dons de masques en tissu pour les aînés, de visières pour le personnel de l'Ehpad et les aides à domicile... Retrouvez une partie de ces actions sur le site Internet de la Ville et, si vous le souhaitez, participez !

Économie/Commerce

Accompagner entreprises, artisans et commerçants

Les dispositifs d'aide et d'accompagnement des TPE/PME et des commerçants et artisans dans leurs démarches ont été recensés et partagés sur le site Internet de la Ville.

Recenser les commerces alimentaires ouverts

Un annuaire des commerçants alimentaires, résumant les mesures barrières adoptées, est accessible sur le site Internet de la Ville.



Le retour des marchés

Les marchés alimentaires vont rouvrir à compter du **29 avril**, avec un dispositif adapté et dans le respect des gestes barrières. Ils étaient fermés par décision du gouvernement depuis le 23 mars.

La demande de dérogation vient d'être acceptée par M. le Préfet.

La liste des marchands effectuant des livraisons est toujours disponible sur le site Internet de la Ville.

Action sociale



Une aide pour les familles

Afin de compenser l'arrêt du service municipal de restauration scolaire dans les écoles publiques, la Ville et le CCAS ont mis en place une aide financière à destination de plus de 1 700 familles villeneuvoises.

D'un montant de 50 € à 150 € maximum, ce soutien s'adresse aux familles dont le quotient familial est compris entre 270 et 810, ce qui correspond aux tranches 1 à 10 des tarifs de la restauration scolaire.

AIDE FINANCIÈRE POUR LES FAMILLES VILLENEUVOISES

C'EST QUOI ?

Une aide sous forme de coupons pour l'achat de produits alimentaires ou d'hygiène.

POUR QUI ?

Pour les familles dont le quotient familial est compris entre 270 et 810, soit plus de 1 700 familles bénéficiaires.

COMMENT CONNAÎTRE SA TRANCHE ?

Vous pouvez connaître votre tranche en fonction de votre tarif cantine habituel.

Correspondance des tranches	
Tranche	Tarif cantine
1-2	de 0,72€ à 0,93 €
3	1,13 €
4	1,34 €
5	1,55 €
6 à 10	de 1,75 € à 2,58 €

COMBIEN ?

Entre 50 € et 150 € selon la tranche.

Tranche	Montant de l'aide
1-2	150 €
3	120 €
4	100 €
5	80 €
6 à 10	50 €

QUAND ET COMMENT ?

Chaque famille recevra prochainement un **mail** ou un **appel téléphonique** expliquant les modalités pratiques pour retirer ses coupons.

Action sociale et accompagnement

L'accompagnement des usagers continue par téléphone et/ou mail, en lien avec les professionnels et les travailleurs sociaux pour la gestion des situations d'urgence, les besoins alimentaires.

Les agents du CCAS travaillent de concert avec le Secours populaire et la Maison des Genêts.

Le dispositif d'hébergement d'urgence et de veille hivernale a été prolongé de deux mois.

Loisirs

Médiathèque

La durée des prêts et des abonnements est prolongée pour tous les usagers. Une procédure d'inscription en ligne a été mise en place. Elle donne la possibilité d'accéder aux ressources numériques.

Réalisation : service Communication, mairie de Villeneuve d'Ascq.
Impression : imprimerie municipale.

Prévention



Des masques pour tous les Villeneuvois

La Ville a commandé plus de 70 000 masques réutilisables et homologués. Ils seront reçus et distribués aux Villeneuvois avant la fin du confinement, le 11 mai.

La Ville a également répondu à l'appel lancé par la Région Hauts-de-France et lui a passé commande de 70 000 masques homologués

supplémentaires.

Dans le même temps, elle a commandé du tissu destiné à la confection de masques et de sur-blouses par des couturières et couturiers bénévoles.

Une opération qui se fait en lien avec les quatre centres sociaux pour la logistique et la distribution.

Restons vigilants !

Attention, les masques cousus constituent une mesure complémentaire de protection, mais il ne s'agit pas de dispositifs homologués répondant aux normes en vigueur.